

CONSIGNES POUR LES (RE)INSCRIPTIONS SAISON 2019 / 2020

SECTION GYM DETENTE - DANSE DETENTE - POSTURAL BALL :

o **Les cours ont lieux à Beaupréau :**

	Mardi	Mercredi	Jeudi
Gym Détente		Salle de tennis de table 20h15 - 21h15	Salle de la garenne 09h - 10h 14h - 15h
Danse détente	Salle de la garenne 09h30 - 10h30 10h45 - 11h45		Salle de la garenne 15h15 - 16h15
Postural ball		Salle de la garenne 18h15 - 19h00 19h15 - 20h00	

↪ **Le dossier d'inscription se compose des documents suivants :**

o **La fiche de renseignements** dûment complétée ou rectifiée:

o **La cotisation**

Danse ou gym détente (1 cours)	90 €
Danse ou gym détente (2 cours)	150 €
Postural ball	104 €

Règlement par chèque à l'ordre « Les Pastourelles - Beaupréau »

Tous les moyens de paiement visible sur notre site : <https://www.lespastourellesbeaupreau.fr/>

o **Le certificat médical : pour la gym détente et le postural ball**

→ Il s'agit de votre première inscription :

Il doit être daté du 01/07/2019 au plus tôt.

→ Vous étiez déjà licenciée du club durant la saison 2018-2019

Si le certificat date de 2017 ou 2018 vous devez compléter le document joint intitulé

« Questionnaire de santé pour renouvellement de licence sportive »

Dans tous les cas - *pour des raisons de sécurité, nous ne pourrions pas accepter votre participation au cours sans le certificat médical ou le questionnaire de santé.*

Merci de rendre ce dossier COMPLET aux premiers cours de la rentrée.

Le tout dans une enveloppe avec le nom et le prénom du licencié + la section et le cours choisi

o **Informations diverses :**

↪ La reprise des cours est prévue la semaine du 16 septembre 2019